

Chef d'équipe propreté - H/F - 41

CERTIFICAT	DATE
Bac PRO	À partir de juin 2024
LOCALISATION	SALAIRE
Blois	de 730€ à 1 826€ ht
NATURE DU CONTRAT	NOMBRE DE PROFIL À RECRUTER
Contrat d'apprentissage	1 Postes à pourvoir

DESCRIPTION DU POSTE

Envie de découvrir un secteur dynamique et qui forme à des métiers essentiels à tous, notamment le métier de chef d'équipe en propreté ou agent qualifié en propreté ou bionettoyage? C'est par ici ! Nous vous proposons d'intégrer notre formation BAC PRO HYGIENE, PROPRETÉ et STÉRILISATION dans le cadre d'un contrat en apprentissage.

DOMAINE DE L'ENTREPRISE

Entreprise du secteur de la propreté

MISSIONS

- Aux côtés de votre tuteur.rice, vous assurerez les missions suivantes :
- La préparation et la mise en œuvre des opérations d'entretien courant et de remise en état : spray method, lavage mécanisé, décapage, mise en protection, nettoyage vapeur...
 - La réalisation des opérations techniques de nettoyage et de décontamination, de bionettoyage, • L'organisation et le suivi de chantiers : définition des moyens, planification des travaux, gestion des imprévus...
 - La participation à la politique sécurité et à sa mise en œuvre,
 - La réalisation et le suivi des contrôles qualité,
 - La conduite d'équipe et l'encadrement pour la gestion des ressources humaines, l'information, la formation...
 - La communication avec les partenaires internes et externes, la réalisation de comptes rendus...

PROFIL RECHERCHÉ

- Nous recherchons un profil alliant curiosité, sens du service, ténacité et envie d'apprendre.
- Aucune expérience professionnelle n'est exigée, seulement une grande motivation !

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir moins de 30 ans (ou une reconnaissance TH ou création

- d'entreprise) à la date de signature du contrat,
- Déjà titulaire d'un CAP ou d'un diplôme équivalent, vous souhaitez intégrer une formation en BAC PRO HPS.

DURÉE ET RYTHME

- 2 ans
- Alternance 2 semaines en formation pour 2 semaines en entreprise
- Formation à Tours, entreprise dans le Centre Val de Loire comme TOURS (37) ORLÉANS (45) ou POITIERS (86), NIORT (79), etc.
- Les frais d'hébergement peuvent être pris en charge, selon conditions